



Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC
Tél. /Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com
**Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN – 11 rue de l'avenir- La Natonnière-17310-
SAINT-PIERRE d'OLERON Portable : 06.42.34.51.67 - Courriel : ctf.pascal.ip@gmail.com**

COMITE CHARENTE-MARITIME

LIGUE POITOU-CHARENTES – www.judo17.com

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

TOURNOI DEPARTEMENTAL DES SAMOURAIS
TORA – NO – KO-TAI – KAI
FIN de SAISON 2016 – SAISON 2017

FONCTIONNEMENT DE L'ANIMATION

Fonctionnement administratif : (en dehors du choix des thèmes et de la formation du jury, en dehors aussi de la nécessaire information aux clubs).

L'animation prend en compte les deux résultats sur les 2 journées

Chaque journée comptabilise 100 points technique et 100 points compétition = 200 points

Les enseignants participant au jugement technique devront se faire connaître au début de l'animation car 10 points seront comptabilisés pour le club représenté. (Challenge des Dojo).

Un atelier de Culture judo reposant sur 4 questions à 5 points sera mis en place et comptabilisé avec les points de participations.

Lors de la première animation, chaque participant (e) prendra possession de sa carte individuelle. Le comité départemental fournira à chaque club les cartes nécessaires, où figureront, les renseignements suivants :

Nom – Prénom - Date de naissance – Grade - Club

Des informations simples sur l'animation, les récompenses, les dates de l'animation.

Une place sera réservée pour un tampon départemental attestant de la mise en règle du passeport.

Toutes les épreuves se dérouleront au **Dojo Départemental Guy THOMAS à ROCHEFORT**

CONDITION de PARTICIPATION

- activité mixte ouverte aux benjamines et benjamins (2004-2005 et 2006)
- grades à partir de la ceinture jaune-orange incluse.
- passeport sportif validé par 2 timbres de licence F.F.J.D.A.
- certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo fourni lors de la 1^{ère} prise de licence.

1- EPREUVES TECHNIQUES

Dans toutes les présentations techniques, le rôle d'Uke est primordial et sera observé de façon à ne pas désavantager le rôle de Tori.

[THEME 1 Benjamins \(es\): Samedi 12 novembre 2016 \(année 2004-2005\) et Samedi 21 janvier 2017 \(année 2006\).](#)

Situation de Liaison Debout-sol

Mise en situation : **Tori effectuera une liaison au sol d'expression technique libre. Au choix, Uke se retrouvera dans deux situations possibles.**

Si Uke arrive assis, Tori sera entre les jambes, passe et réalise un contrôle technique final de son choix.

Si Uke arrive en position quadrupédique. Tori le retourne et réalise un contrôle technique final de son choix

CRITERES DE JUGEMENT

Respect du thème et de la mise en situation. Tori et Uke devront respecter leur rôle et démontrer l'interaction du couple. L'attaque de Tori sera réelle et sincère. Le principe de liaison au sol en contrôlant Uke sera respecté. La projection d'Uke devra être contrôlée par Tori. L'efficacité du retournement ou du passage des jambes devra être démontrée. Tori devra démontrer une expression technique de contrôle au sol réaliste et efficace.

THEMES 2 Benjamins (es)2005 : Samedi 9 avril 2016.

Situation de Ne-waza : Exercice de Nage-komi en déplacement : Des techniques libres de projection avant et arrière devront être démontrées par Tori, les deux mains seront sur le judogi. La durée de l'exercice sera de 45 secondes au maximum.

CRITERES DE JUGEMENT

Respect du thème et de la mise en situation. Tori et Uke devront respecter leur rôle. Tori effectuera une démonstration sincère. Les principes de Tsukuri-Kuzushi-Kake pour les projections devront être respectés par Tori. Les projections devront être contrôlées. Tori devra montrer une qualité de réalisation des techniques, **la diversité des techniques sera déterminante.**

NOTATION: de 50 à 100 points

2- EPREUVE D'EFFICACITE / RANDORIS EDUCATIFS

Randoris éducatifs de 1'30 chacun. Les organisateurs constitueront des groupes morphologiques afin d'éviter les trop grands écarts de poids. Le randori débute à distance (saisies non installées). L'arbitre veillera à l'installation systématique d'une saisie fondamentale à deux mains pour les deux participants. Après cette saisie, les attaques « à une main » (ippon seoi nage, koshi guruma...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de uke (matte immédiat dans les cas inverses). Le positionnement en garde haute est autorisé (sans plier uke).

Formes techniques : Interdiction des sutémi, des makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol. Interdiction des clés de bras et des étranglements.

Intervention de l'arbitre : L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat en cas de récurrence).

En cas d'égalité une décision de valeur de 3 points sera donnée valorisant le combattant le plus offensif. En fin de randori, les points des deux combattants seront annoncés et le vainqueur désigné.

NOTATION: Chaque judoka dispute au moins trois randoris au cours desquels il s'appliquera à marquer

- Le maximum de points (**maximum par randori : 20 points**). Attribution de 20 points minimum de participation et de 20 points maximum Culture judo (pas de 0 diffamant).

RECOMPENSES INDIVIDUELLES :

« Samourai » (sous forme d'écussions)

OR	à partir de 320 points
ARGENT	à partir de 280 points
BRONZE	moins de 280 points (pour deux participations)

DATES et HORAIRES

Samedi 12 novembre 2016 : Benjamins(es)2004- 2005 : [Pesée de 8h30 à 9h15](#)

Samedi 21 janvier 2017 : Benjamins(es) 2006 [Pesée de 8h30 à 9h15](#)

Samedi 25 mars 2017 : [Benjamins\(es\) 2005 : Pesée de 8h15 à 9h15](#)

Novembre 2017 (2005-2006)

Pour la commission sportive
Pascal PIVERT-IRIGOYEN
CTF Charente-Maritime



Secrétaire :
Martine PLAS
4 Rue A-G Mounier
17200 ROYAN
Tél. : 05 46 02 61 80
martine.plas@judo17.com

